

Bottin des ressources spécifiques à la maltraitance envers les personnes âgées et les adultes en situation de vulnérabilité pour le Bas-Saint-Laurent

Réalisé par

Christine Gagné, coordonnatrice en lutte contre la maltraitance, pôle ouest
Frédéric Lépine-Pauzé, coordonnateur en lutte contre la maltraitance, pôle est

Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent

Hiver 2024

Table des matières

1. LES SERVICES PUBLICS DISPONIBLES SUR TOUT LE TERRITOIRE DU BAS-SAINT-LAURENT.....	2
1.1 LE CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISSS) DU BAS-SAINT-LAURENT	2
1.1.1 <i>Info-Santé et Info-Sociale (811)</i>	2
1.1.2 <i>Accueil, analyse, orientation, référence (AAOR)</i>	2
1.1.3 <i>Le commissaire aux plaintes et à la qualité des services (CPQS)</i>	2
1.2 LA SURETÉ DU QUÉBEC (SQ) ET LE 9-1-1	3
1.3 LE DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES (DPCP)	3
1.4 LE CURATEUR PUBLIC	3
1.5 LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DROITS DE LA JEUNESSE (CDPDJ)	4
1.6 L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS (AMF)	4
1.7 LE PROTECTEUR DU CITOYEN	4
1.8 LA LIGNE AIDE MALTRAITANCE ADULTES AÎNÉS.....	4
2. LES SERVICES COMMUNAUTAIRES RÉGIONAUX.....	4
2.1 L'ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE (ACEF).....	5
2.2 LE CENTRE D'ASSISTANCE ET D'ACCOMPAGNEMENT AUX PLAINTES BAS-SAINT-LAURENT (CAAP BSL)	5
2.3 LE CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS (CAVAC)	5
2.4 LES CENTRES D'AIDE ET DE LUTTE CONTRE LES AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL (CALACS)	6
2.5 LES CENTRES D'ACTION BÉNÉVOLE (CAB) DU BAS-SAINT-LAURENT.....	6
2.6 LES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE D'AIDE À DOMICILE (EÉSad)	7
2.7 LES MAISONS D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES ET ENFANTS VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE.....	8
2.8 L'ÉQUIJUSTICE.....	8
2.9 LE CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DU BAS-SAINT-LAURENT (CJP BSL)	8
2.10 LES CENTRES FEMMES DU BAS-SAINT-LAURENT.....	9
2.11 LE CENTRE COMMUNAUTAIRE POUR AÎNÉS, RELAIS SANTÉ DE MATANE	9
3. AUTRES BOTTINS DISPONIBLES	10
3.1 MRC DU KAMOURASKA	10
3.2 MRC DU TÉMISCOUATA	10
3.3 MRC DES BASQUES	10
3.4 MRC DE LA MITIS.....	10
3.5 MRC DE LA MATAPÉDIA	10
3.6 MRC DE LA MATANIE.....	10
4. LISTE DES ACRONYMES	0

1. Les services publics disponibles sur tout le territoire du Bas-Saint-Laurent

1.1 Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) du Bas-Saint-Laurent

« En constante évolution et fier de desservir sa population en lui offrant des soins et services de qualité, le CISSS du Bas-Saint-Laurent se veut une organisation partenaire de sa communauté, valorisant une approche humaniste et responsable, fondée sur l'expertise et l'engagement de chacun »¹. Parmi la gamme de services disponibles, certains d'entre eux sont davantage impliqués dans la lutte contre la maltraitance : le service régional Info-Santé et Info-Sociale (811); la Direction du programme d'hébergement de longue durée (DPHLD); la Direction des programmes de soutien à domicile (DPSAD); la Direction des programmes DPDI-TSA-DP; la Direction de la santé publique (DSPu); la Direction des programmes santé mentale et dépendance (DPSMD) avec le service d'Accueil, d'Analyse, d'Orientation et de référence (AAOR); le Commissaire aux plaintes et à la qualité des services (CPQS).

1.1.1 Info-Santé et Info-Sociale (811)

Le service régional Info-Santé et Info-Sociale (811) assure une réponse téléphonique à toute heure du jour et de la nuit, 7 jours sur 7, et ce, 365 jours par année.

Info-Santé (option 1) pour joindre une infirmière;
Info-Sociale (option 2) pour joindre une travailleuse sociale.

Principaux rôles : Service de consultation téléphonique gratuit et confidentiel;
Évaluation du besoin, réponse au besoin, référence/orientation.

Pour davantage d'informations : <https://www.quebec.ca/sante/trouver-une-ressource/info-sante-811>

1.1.2 Accueil, analyse, orientation, référence (AAOR)

« Le service d'accueil, d'analyse, d'orientation et de référence (AAOR) constitue la porte d'entrée principale du CISSS du Bas-Saint-Laurent en ce qui a trait aux demandes de service de nature sociale ou de santé »².

Ainsi, pour avoir accès aux services offerts par les directions mentionnées en 1.1.1, vous devez contacter l'AAOR au numéro unique du lundi au vendredi entre 8 h et 16 h : 1 833 422-2267. *** Veuillez contacter Info-Santé ou Info-Sociale (811) en dehors des heures d'ouverture.

1.1.3 Le commissaire aux plaintes et à la qualité des services (CPQS)

Le principal mandat du commissaire aux plaintes et à la qualité des services est d'améliorer en continu les services et les soins offerts par le CISSS du Bas-Saint-Laurent. <https://www.cisss-bsl.gouv.qc.ca/notre-cisss/qualite-des-soins-des-services/plaintes-droits-des-usagers>

Pour porter plainte ou pour signaler une situation de maltraitance, qu'il soit obligatoire de le faire ou non, vous pouvez le faire :

Par téléphone : 1 844 255-7568
Par courriel : plaintes.cisssbsl@sss.gouv.qc.ca

*** Cliquez [ici](#) pour accéder au formulaire de signalement des situations de maltraitance.

¹ <https://www.cisss-bsl.gouv.qc.ca/notre-cisss/a-propos-de-nous/le-cisss>

² <https://www.cisss-bsl.gouv.qc.ca/soins-services/acces-a-un-service-aaor>

1.2 La Sureté du Québec (SQ) et le 9-1-1

« La mission de la SQ, en tant que police nationale, est vouée au maintien de la paix et de l'ordre public, à la préservation de la vie, à la sécurité et aux droits fondamentaux des personnes ainsi qu'à la protection de leurs biens³ ».

Pour contacter la SQ présente dans les 8 MRC de la région :

Région du Bas-Saint-Laurent :	418 723-1122
MRC du Kamouraska :	418 492-3638
MRC du Témiscouata :	418 899-6757
MRC de Rivière-du-Loup :	418 862-6303
MRC des Basques :	418 851-3833
MRC de Rimouski-Neigette :	418 721-7308
MRC de La Mitis :	418 775-1525
MRC de La Matapédia :	418 629-4464
MRC de La Matanie :	418 562-2222

Site internet : <https://www.sq.gouv.qc.ca/>

***Pour toutes situations d'urgence, qu'il s'agisse de maltraitance ou non, contactez le **9-1-1** en tout temps.

1.3 Le directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP)

Principales fonctions ⁴:

- Autorise et dirige les poursuites criminelles et pénales devant les tribunaux au nom de l'État québécois;
- Accomplit les actions requises lors du procès et de la détermination de la peine (sentence);
- Porte une affaire en appel, devant un tribunal supérieur, s'il le juge pertinent;
- Intervient dans une affaire à laquelle il ne participe pas si, à son avis, l'intérêt de la justice l'exige;
- Exerce toute autre fonction que lui confie le ministre de la Justice et procureur(e) général(e) du Québec.

Pour davantage d'informations :

<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-et-organismes/directeur-poursuites-criminelles-penales>

1.4 Le Curateur public

« La mission principale du Curateur public est de veiller à la protection des personnes inaptes. Il le fait dans leur intérêt, le respect de leurs droits et en sauvegardant leur autonomie, tout en tenant compte de leurs volontés et préférences »⁵.

Pour faire un signalement :

Vous pouvez faire un signalement de façon anonyme ou non en composant le 1 844 LECURATEUR (532-8728).

Pour davantage d'informations :

<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-et-organismes/curateur-public/mission-valeurs>

<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-et-organismes/curateur-public/plaintes-signalements>

³ *Portrait des personnes âgées du Bas-Saint-Laurent et ressources d'aide en maltraitance*, Direction de la santé publique. Septembre 2020 réalisé par Linda Bérubé, Coordinnatrice régionale spécialisée en matière de maltraitance envers les personnes âgées. Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent

⁴ <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-et-organismes/directeur-poursuites-criminelles-penales/mission-vision-valeurs>

⁵ <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-et-organismes/curateur-public/mission-valeurs>

1.5 La Commission des droits de la personne et droits de la jeunesse (CDPDJ)

« La Commission est un organisme indépendant du gouvernement et remplit sa mission au seul bénéfice de la population et dans l'intérêt du public »⁶.

Mission :

- Assurer la promotion et le respect des principes énoncés dans la charte des droits et libertés <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/C-12>;
- Assurer la protection de l'intérêt de l'enfant, ainsi que le respect et la promotion des droits;
- Veiller également à l'application de la loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics.

Pour porter plainte : 1 800 361-6477

<https://www.cdpedj.qc.ca/fr/nos-services/a-propos/origine-et-mission#>

1.6 L'Autorité des marchés financiers (AMF)

Mission : <https://lautorite.qc.ca/grand-public/a-propos-de-lautorite/mission>

Pour porter plainte ou pour davantage d'informations : 1 877 525-0337

1.7 Le Protecteur du citoyen

Les services du Protecteur du citoyen sont gratuits et confidentiels. Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Mission⁷ :

- Veiller au respect des droits des citoyennes et des citoyens dans leurs relations avec les services publics québécois.
- Veiller à l'intégrité des services publics et participer à leur amélioration.

Pour porter plainte : 1 800 463-5070, et ce, sans frais de partout au Québec.

Pour davantage d'informations : <https://protecteurducitoyen.qc.ca/fr/nous-joindre>

1.8 La ligne Aide Maltraitance Adultes Aînés

« La Ligne Aide Maltraitance Adultes Aînés est une ligne téléphonique provinciale d'écoute, de référence et d'accompagnement spécialisée en matière de maltraitance envers les aînés et les adultes en situation de vulnérabilité »⁸.

Pour joindre le service (intervenants, personnes vulnérables ou proches), ouvert de 8 h à 20 h, 7 jours sur 7 : 1 888 489-2287.

Pour davantage d'informations : <https://lignemaltraitance.ca/fr>

2. Les services communautaires régionaux

Les organismes communautaires et d'autres ministères du Québec présents dans toutes ou dans la majorité des MRC du Bas-Saint-Laurent et qui jouent un rôle au niveau de la lutte à la maltraitance pour les aînés et adultes en situation de vulnérabilité.

⁶ <https://www.cdpedj.qc.ca/fr/nos-services/a-propos/origine-et-mission>

⁷ <https://protecteurducitoyen.qc.ca/fr/a-propos/roles-et-mandats>

⁸ <https://lignemaltraitance.ca/fr>

2.1 L'Association Coopérative d'Économie Familiale (ACEF)

« Services spécialisés dans les domaines du budget et de l'endettement afin d'aider les individus et les familles à solutionner leurs problèmes budgétaires et d'endettement. De plus, l'ACEF, comme groupe d'intervention en consommation, voit à la protection, la défense et l'éducation des consommateurs ».

- L'ACEF du Grand-Portage dessert les régions du KRTB
Téléphone : 418 867-8545 - Sans frais : 1 866 762-0269
Informations supplémentaires : <https://www.acefgp.ca/services.php>
- L'ACEF de Rimouski-Neigette et La Mitis
Téléphone : 418 723-0744
Informations supplémentaires : <https://www.acefrnm.org/>
- L'ACEF de la péninsule pour La Matanie et La Vallée de la Matapédia
Téléphone : 418 562-7645 - Sans frais : 1 866 566-7645
Informations supplémentaires : <https://acefpeninsule.ca/>

2.2 Le centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes Bas-Saint-Laurent (CAAP BSL)

« Organisme communautaire régional qui assiste et accompagne les personnes insatisfaites d'un service du système de santé et de services sociaux »⁹.

Deux points de service pour le Bas-Saint-Laurent.

Mêmes numéros de téléphone régional - Sans frais : 1 877 767-2777 ou au 418 724-6501

- 1- Rimouski au 125, boulevard René-Lepage Est, bureau 311, G5L 1N9
- 2- Rivière-du-Loup au 28-2, rue de la Cour, Rivière-du-Loup QC G5R 1J2 (sur rendez-vous)

Informations supplémentaires : <https://caapbsl.org/>

2.3 Le centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)

« Les CAVAC dispensent des services de première ligne à toute personne victime d'un acte criminel et à ses proches, ainsi qu'aux témoins d'un acte criminel. L'aide des CAVAC est disponible que l'auteur du crime soit ou non identifié, arrêté, poursuivi ou reconnu coupable »¹⁰.

Ouverture : Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30. Sur rendez-vous seulement.

Numéro de téléphone général : 1 866 LE CAVAC (1 866 532-2822)

Siège social (administration seulement)

148, avenue Belzile, bureau 201

Rimouski (Québec) G5L 3E4

Téléphone : 418 724-0981

Sans frais : 1 800 820-2282

Point de service de Rimouski

148, avenue Belzile, bureau 204

Rimouski (Québec) G5L 3E4

Téléphone : 418 724-0976

⁹ <https://caapbsl.org/>

¹⁰ <https://cavac.qc.ca/a-propos-du-cavac/qui-sommes-nous/>

Point de service de Rivière-du-Loup

Palais de Justice de Rivière-du-Loup
33, rue de la Cour, bureau 1-03
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 1J1
Téléphone : 418 862-9004

Point de service de Matane

Palais de justice de Matane
382, avenue Saint-Jérôme, bureau 1-17B
Matane (Québec) G4W 3B3
Téléphone : 418 562-6349

Point de service d'Amqui

26, boulevard Saint-Benoît Ouest, bureau 109
Amqui (Québec) G5J 2E2
Téléphone : 418 631-1412

Point de service de Mont-Joli

1490, rue Lindsay, bureau 105
Mont-Joli (Québec) G5H 2Z7
Téléphone : 418 785-2790

Informations supplémentaires : <https://cavac.qc.ca/>

2.4 Les centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS)

CALACS du KRTB

« Les services du CALACS s'adressent à toutes les femmes et adolescentes de 14 ans et plus victimes d'une agression à caractère sexuel ainsi qu'à leurs proches »¹¹.

Heures d'ouverture : Du lundi au vendredi de 9 h à 16 h

Téléphone : 418 816-1232

Informations supplémentaires : <https://calacsdukrb.ca/>

CALACS de l'est du Bas-Saint-Laurent (Rimouski-Neigette, La Mitis, La Vallée de la Matapédia et La Matanie)

« La mission est de soutenir et d'accompagner les femmes, cis et trans, et les personnes non binaires de 12 ans et plus ayant vécu une ou des agressions à caractère sexuel, ainsi que leurs proches »¹².

Heures d'ouverture : Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h

Téléphone : 418 725-4220 ou sans frais au 1 888 707-9400

Informations supplémentaires : <https://calacsestbsl.com/>

2.5 Les centres d'action bénévole (CAB) du Bas-Saint-Laurent

Il y a un CAB par MRC dans le Bas-Saint-Laurent. L'offre de service peut varier d'un CAB à l'autre (accompagnement au transport, popote roulante, service d'aide à la vie domestique, répit pour proche aidant, ITMAV etc.).

¹¹ <https://calacsdukrb.ca/>

¹² <https://calacsestbsl.com/a-propos/mission-valeurs.html>

Pour connaître l'offre de service du CAB de votre région :

MRC du Kamouraska

Téléphone : 418 492-5851

<https://www.actionbenevolebsl.org/cab-kamouraska>

MRC de Rivière-du-Loup

Téléphone : 418 867-3130

<https://www.actionbenevolebsl.org/cab-riviere-du-loup>

MRC des Basques

Téléphone : 418 851-4068

<https://www.actionbenevolebsl.org/cab-les-basques>

MRC du Témiscouata

Téléphone : 418 853-2546

<https://www.actionbenevolebsl.org/cab-temiscouata>

MRC de Rimouski-Neigette

Téléphone : 418 722-7010

<https://www.actionbenevolebsl.org/cab-rimouski-neigette>

MRC de La Matanie

Téléphone : 418 562-6444

<https://www.actionbenevolebsl.org/cab-la-matanie>

MRC de la Vallée de La Matapédia

Téléphone : 418 629-4456

<https://www.actionbenevolebsl.org/cab-la-matapedia>

MRC de La Mitis

Téléphone : 418 775-4144

<https://www.actionbenevolebsl.org/cab-la-mitis>

2.6 Les entreprises d'économie sociale d'aide à domicile (EÉSAD)

Les entreprises d'économie sociale en aide à domicile (EÉSAD) offrent des services d'aide à la vie domestique (AVD) et une majorité d'entre elles ont progressivement développé une offre de service d'aide à la vie quotidienne (AVQ) pour des situations non complexes. Plusieurs EÉSAD offrent aussi des services de répit-gardiennage et de présence-surveillance.

Sur la base de services d'aide domestique rendus par une EÉSAD reconnue, une réduction du tarif horaire exigé par cette entreprise est consentie à toute personne qui bénéficie du programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique (à domicile), le PEFSAD.

Les EÉSAD offrant de nombreux services aux personnes âgées du territoire sont à même de repérer les situations de maltraitance, de soutenir les personnes et de les référer vers les services appropriés.

Au Bas-Saint-Laurent, nous comptons 8 EÉSAD, soit une entreprise par territoire de MRC.

<https://www.cisss-bsl.gouv.qc.ca/notre-cisss/nos-partenaires/entreprises-d-economie-sociale/maintien-a-domicile>

2.7 Les maisons d'aide et d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale

Les 3 maisons d'aide et d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale offrent les services suivants :

- Un service d'hébergement sécuritaire, 24 heures par jour, 7 jours par semaine;
- Un lieu d'écoute et d'entraide où les femmes sont encouragées à reprendre le contrôle de leur vie;
- Un service d'accompagnement dans les démarches juridiques ou autres;
- Une intervention appropriée aux besoins des enfants;
- Des services de consultation externe (sans hébergement), en tout temps;
- De soutien dans l'élaboration de scénarios de protection;
- Du suivi post-hébergement.

Des intervenantes sont également disponibles pour conseiller et soutenir les proches des victimes.

<https://www.cisss-bsl.gouv.qc.ca/soins-services/en-cas-d-urgence/violence-conjugale>

2.8 L'Équijustice

Les 2 Équijustices situés au Bas-Saint-Laurent ont pour mandat de veiller au développement et au maintien d'une pratique différente en matière de justice.

Ils participent à l'application de certaines mesures prévues par la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents. Ils développent et soutiennent des projets de la communauté en matière de résolution de conflits, comme la médiation citoyenne, la médiation scolaire ainsi que la médiation dans les organisations.

Gratuit et confidentiel, le service est accessible à tous.

Équijustice de l'EST :

185, rue Sainte-Anne
Rimouski (Québec) G5L 4H2

Téléphone : 418 722-9005

Sans frais : 1 877 722-9005

Télécopieur : 418 722-9082

Courriel : delest@equijustice.ca

Site internet : <https://equijustice.ca/fr/membres/de-lest>

Équijustice de Rivière-du-Loup

299, rue Lafontaine, bureau 301,
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3A9

Téléphone : 418 867-4083

Courriel : riviereduloup@equijustice.ca

Site internet : <https://equijustice.ca/fr/membres/riviere-du-loup>

2.9 Le centre de justice de proximité du Bas-Saint-Laurent (CJP BSL)

Le CJP BSL est un organisme régional qui a pour mission de promouvoir l'accès à la justice en favorisant la participation des personnes, par des services d'information, de soutien et d'orientation, offerts en complémentarité avec les ressources existantes.

Les centres de justice de proximité offrent des services gratuits et confidentiels d'information juridique à toutes les personnes, quels que soient leurs revenus ou la nature juridique du problème rencontré.

Ils offrent notamment les services suivants :

- Information juridique permettant à la personne de comprendre les diverses réalités juridiques auxquelles elle peut faire face dans sa vie quotidienne et d'y réagir de façon avisée;
- Orientation de la personne vers les différentes ressources juridiques disponibles, communautaires ou autres, afin qu'elle puisse choisir le service correspondant à ses besoins;
- Service de soutien à la personne et d'accompagnement dans l'établissement de ses besoins d'ordre juridique et dans les options possibles pour y répondre;
- Aide à la personne pour choisir les formulaires de nature juridique appropriés et explications afin de les compléter adéquatement¹³.

Adresse :

180, rue des Gouverneurs, bureau 125

Rimouski (Québec) G5L 8G1

Téléphone : 418 722-7770

Numéro sans frais pour toutes les MRC du Bas-Saint-Laurent : 1 855 345-7770

Site internet : <https://www.justicedeproximite.qc.ca/centres/bas-saint-laurent/>

2.10 Les centres-femmes du Bas-Saint-Laurent

Les 10 centres se sont donné 3 mandats : les services, les activités éducatives et l'action collective. Les services et les activités sont offerts gratuitement ou à coûts minimes.

Les services peuvent comprendre de l'aide individuelle et de groupe (écoute, accompagnement, référence, groupes d'entraide), les services d'un centre de documentation, etc. Ils visent à soutenir les femmes dans leur démarche d'autonomie.

Les activités éducatives prennent la forme d'activités de sensibilisation, d'information, de conscientisation et de formation sur différentes thématiques.

Quant à l'action collective, elle comprend l'ensemble des stratégies d'action visant à défendre et promouvoir les droits et intérêts des femmes dans une perspective de changement social. Les actions menées et appuyées par les centres peuvent se situer autant sur les plans local, régional, national que mondial.

Pour connaître chaque centre femmes au Bas-Saint-Laurent :

<https://www.cisss-bsl.gouv.qc.ca/notre-cisss/nos-partenaires/organismes/centres-de-femmes>

2.11 Le centre communautaire pour aînés, Relais santé de Matane

« Le **Relais Santé de Matane** est un milieu de vie permettant de briser l'isolement des aînés et des proches aidants en leur offrant des services répondant à leurs besoins et en instaurant un réseau d'aide et d'entraide favorable à l'épanouissement de la personne.

Il a pour mission de favoriser le maintien à domicile des adultes vieillissants ou en perte d'autonomie en offrant des services adaptés dans une perspective de prévention pour le maintien et le développement d'habiletés fonctionnelles et sociales. »¹⁴

Différents services sont offerts aux personnes âgées de 50 ans et plus ainsi qu'aux proches aidants :

- Services d'information aux aînés;
- Centre de jour communautaire;
- Repas communautaires;
- Activités physiques et d'hygiène de vie;
- Ateliers divers; gym cerveau, création littéraire, etc.;

¹³ <https://www.justicedeproximite.qc.ca/a-propos/organismes/>

¹⁴ <http://www.relaissantematane.org/a-propos.html>

- Cafés-rencontres, déjeuners-causeries, conférences, ateliers de groupe pour les proches aidants;
- Etc.

807 avenue du Phare Est
Matane (Québec) G4W 1A9

Téléphone : 418 566-2649
Télécopieur : 418 562-8707
Téléphone friperie : 418 566-2649

Site internet : <http://www.relaissantematane.org/accueil.html>

3. Autres bottins disponibles

Pour plus d'informations sur les organismes de certaines MRC, celles-ci ont des bottins de ressources qui sont présentés ci-bas.

3.1 MRC du Kamouraska

Le répertoire COSMOSS Kamouraska
<https://cosmosskamouraska.com/repertoire/>

3.2 MRC du Témiscouata

Le Maillon Témiscouata
<https://online.fliphtml5.com/fkrp/xusk/#p=1>

3.3 MRC des Basques

Le Maillon des Basques
<https://maillonlesbasques.com/>

3.4 MRC de La Mitis

Répertoire des organismes
<https://trocbst.org/membres/mrc-de-la-mitis>

3.5 MRC de La Matapédia

Bottin des ressources
<https://www.lamatapedia.ca/bottin-des-ressources#r9iuqabijb8>

Répertoire des services communautaires
<https://www.cdc-matapedia.com/bottin-des-services-membres>

3.6 MRC de La Matanie

https://cosmoss.qc.ca/images/Upload/matanie/documentation/repertoire_de_services/bottin_des_organismes_communautaires_membres_de_la_cdc_de_matane_-_finale_2_.pdf

4. Liste des acronymes

AVD	Aide à la vie domestique
AVQ	Aide à la vie quotidienne
CAAP BSL	Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes Bas-Saint-Laurent
CAB	Centre d'action bénévole
CALACS	Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel
CAVAC	Centre d'aide aux victimes d'actes criminels
CDPDJ	Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
CHSLD	Centre d'hébergement et de soin de longue durée
CISSS	Centre intégré de santé et de services sociaux
CIUSSS	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
CJP BSL	Centre de justice de proximité du Bas-Saint-Laurent
CLSC	Centres locaux de services communautaires
DPCP	Directeur des poursuites criminelles et pénales
DSPu	Direction de santé publique
EÉSad	Entreprise d'économie sociale d'aide à domicile
ITMAV	Initiative de travail de milieu pour personnes âgées vulnérables
Ligne LAMAA	Ligne Aide Maltraitance Adultes Aînés
LPJ	Loi sur la protection de la jeunesse
LSJPA	Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents
MRC	Municipalités régionales de comté
OC	Organisateur, organisatrice communautaire
PPCP	Procureur aux poursuites criminelles et pénales
PIC	Processus d'intervention concerté
RLS	Réseau local de service
RI	Ressources intermédiaires
RPA	Résidence privée pour aînés
RTF	Ressources de type familial
SAPA	Soutien à l'autonomie des personnes âgées
SQ	Sûreté du Québec
TCABSL	Table de concertation des aînés et aînées du Bas-Saint-Laurent



**Lutte contre la
MALTRAITANCE**

PARLONS-EN ET AGISSONS

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
du Bas-Saint-Laurent

Québec 